

organisations syndicales et instances paritaires

Par **LEXOU10**, le **22/10/2022** à **10:58**

Bonjour

Notre prof nous demande quelles sont les organisations syndicales et instances paritaires en droit de travail pour le domaine privé. Je ne trouve que pour les collectivités

MERCI POUR VOTRE AIDE

Par **Lorella**, le **23/10/2022** à **12:21**

Bonjour

[quote]

Sont reconnues représentatives au niveau national et interprofessionnel les organisations syndicales suivantes :

- la Confédération française démocratique du travail (CFDT) ;
- la Confédération générale du travail (CGT) ;
- la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO) ;
- la Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres (CFE-CGC) ;
- la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC).

[/quote]

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043909799>

Par **Lorella**, le **23/10/2022** à **12:27**

Les représentants du personnel dans le secteur privé :

CSE Comité Social Economique

DS Délégué Syndical

RSS Représentant de la Section Syndicale

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N518>